

D'un château à l'autre

Devant la réussite du projet sportif et culturel en faveur de détenus organisé en 2011 avec le Défi Solidaire Poissy-Lens, la Direction interrégionale des services pénitentiaires a voulu renouveler l'expérience. Récit d'un voyage de trois jours le long de la Loire.



Départ pour le premier parcours à vélo.



Un arrêt devant le château d'Azay-le-Rideau.



Un peu d'équitation.

À la différence de ce qui avait été fait l'an dernier, le volet sportif était basé sur trois activités : cyclo-tourisme, équitation et canoë-kayak. Un entraînement spécifique pour chaque discipline avait été organisé en mars et avril dans le cadre d'une journée de permission de sortie permettant d'aborder la pratique ou au sein même de l'établissement pénitentiaire.

En ce qui concerne le volet culturel, des conférences ont été réalisées en détention pour préparer les visites des châteaux et musées programmées : château du Clos Lucé, abbaye de Fontevraud, châteaux d'Azay-le-Rideau et Villandry.

Tout d'abord, le culturel

Le 22 mai, vingt-six participants, détenus, personnels de l'administration pénitentiaire et encadrants, bien préparés pour ce séjour, furent accueillis par le club d'Amboise au Clos Lucé.

Après le discours traditionnel puis le café offert par le club, nous avons pu suivre la visite du Clos Lucé, lieu où le souvenir de Léonard de Vinci est omniprésent, puisque c'est là qu'il a terminé sa vie.

Vers 14 h 30, tout le groupe se lançait sur l'itinéraire de la Loire à Vélo. Nous avons rendez-vous pour la traversée de Tours avec le club de la Ville-aux-Dames, qui devait nous faire visiter la cathédrale Saint-Gatien et admirer la place Plumereau.

Malheureusement, le vent se mêlait de la partie et certains participants montraient vite leurs limites, n'ayant pas l'habitude de la pratique du vélo. Finalement, les visites

ont dû être écourtées pour ne pas arriver trop tard sur le lieu de notre hébergement.

Le lendemain, le kayak

Nous nous sommes rendus à Chouzé-sur-Loire, non pas pour enfourcher les vélos mais pour nous glisser dans les embarcations qui allaient nous permettre de descendre la Loire sur une bonne quinzaine de kilomètres avec arrêt pique-nique au milieu du parcours. Sur le chemin du retour, visite de l'abbaye de Fontevraud, ancienne prison, avec un guide qui a su captiver l'attention du groupe.

Le troisième jour, notre groupe s'est partagé en deux, une moitié a fait de l'équitation et l'autre a visité le château de Villandry, et l'après-midi vice versa mais avec la visite du château d'Azay-le-Rideau.

Le bilan de ces trois jours reste mitigé sur le plan du cyclotourisme, car nous devons nous déplacer d'un château à l'autre avec nos vélos, mais nous nous sommes

rapidement aperçus que l'inexpérience de quelques-uns multipliait par deux les temps de transfert.

Sur le plan culturel, ces trois jours furent une belle réussite. Quel étonnement ! Quel émerveillement pour des détenus de visiter des lieux aussi prestigieux ! Ces découvertes resteront sans aucun doute le meilleur souvenir de leur séjour en Val de Loire.

Pour notre fédération, ces trois jours nous incitent à quelques réflexions : choisir des participants ayant un minimum de capacités et de pratique du vélo est sans doute préférable et, second point, vouloir mélanger diverses activités physiques complexifie le programme. Nous pouvons confirmer que le vélo ne doit pas être utilisé comme moyen de transport pour se déplacer d'une activité à l'autre. Une très belle action tout de même qui aura mis du bonheur dans les yeux des participants. ■

Jacklyne Jahan



Jacklyne Jahan, pour la FFCT, et Henri Massé, directeur des services pénitentiaires.

UNE CONVENTION SIGNÉE AVEC L'ADMINISTRATION PÉNITENTIAIRE

L'objectif de la convention signée le 22 juin est de permettre l'organisation de voyages itinérants pour des détenus en fin de peine dans le cadre de leur réinsertion, de faciliter les démarches de participation et l'accueil au sein d'un club FFCT s'ils le souhaitent, et de promouvoir le cyclotourisme en collaboration avec les établissements pénitentiaires.